



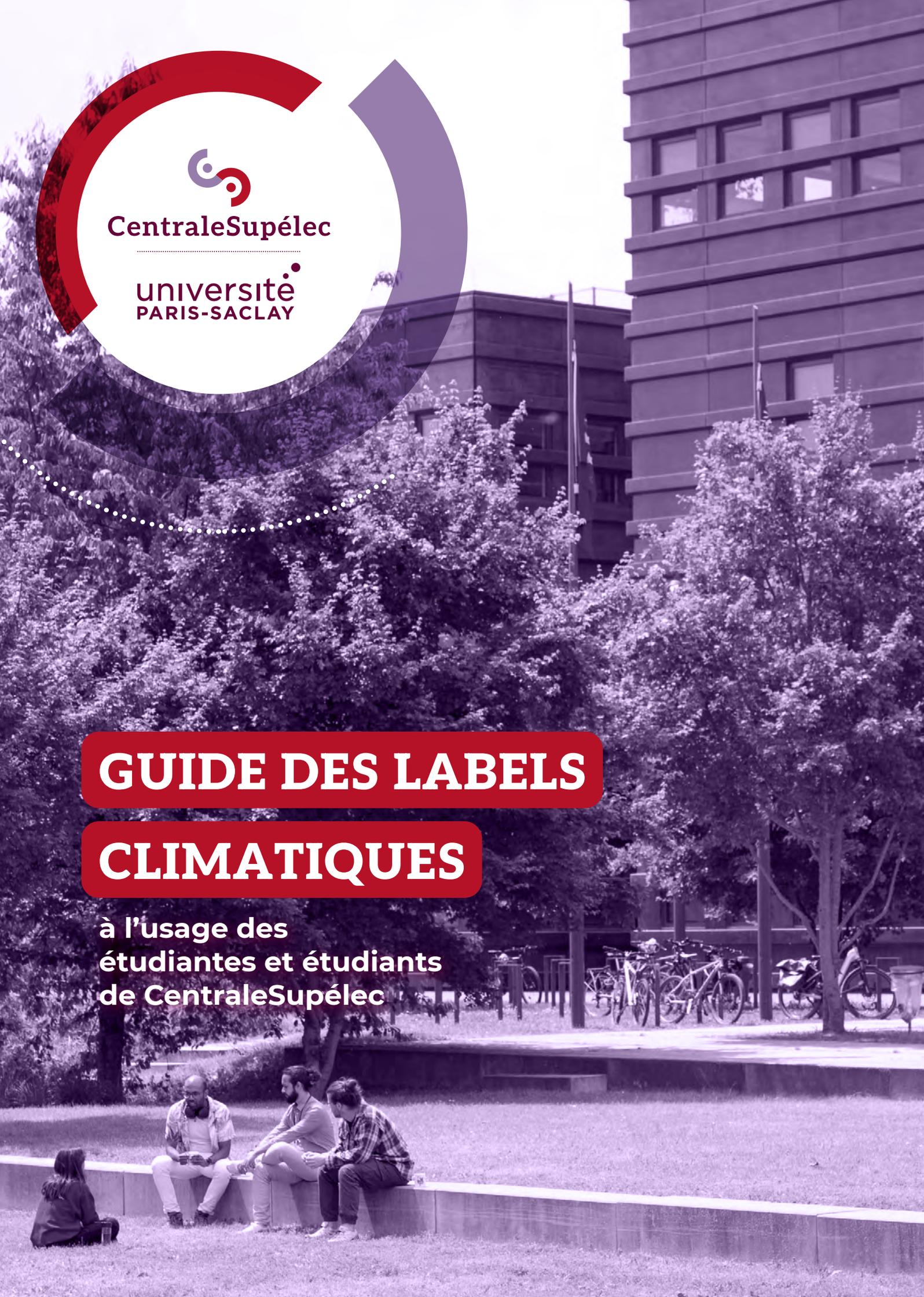
**CentraleSupélec**

**université  
PARIS-SACLAY**

# **GUIDE DES LABELS**

# **CLIMATIQUES**

**à l'usage des  
étudiantes et étudiants  
de CentraleSupélec**





# **Guide des labels climatiques** à l'usage des étudiantes et étudiants de CentraleSupélec

20 décembre 2024

---

## **Résumé**

**Ce guide présente les conclusions du groupe de travail de CentraleSupélec sur les partenariats et le développement durable.**

Son principal objectif est d'outiller ses étudiantes et étudiants pour qu'ils puissent prendre des décisions plus éclairées sur leurs choix professionnels. Ce guide propose donc des clefs de lecture pour analyser les labels et les scores RSE relatifs aux enjeux climatiques.

Ainsi, deux labels (CDP et SBTi) semblent aujourd'hui constituer la source d'information la plus pertinente pour juger du sérieux de la stratégie climat d'une entreprise. Leurs limites ont également été soulignées pour permettre aux lecteurs de garder un regard critique.

Marine Kohler & Pascal da Costa<sup>(1)</sup>

## REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier vivement :

- Les membres du *GT Partenariat et développement durable* de CentraleSupélec lequel s'est réuni en 2023 et 2024 grâce à **G. Lahoun** (directrice de la DREV et co-animatrice du GT), avec **L. Amet** (DREV), **B. Bouget** (étudiante et présidente du BDE), **N. Bousseau** (directrice de la Fondation) ; **L. Callebaut** (étudiant et président du BDE), **P. Chauvigné** (étudiant et vice-président du FIR), **P.H. Cournède** (enseignant-chercheur et directeur de la recherche), **R. Doste** (étudiant du pôle projet TES), **A. Floch** (DREV), **E. Gardies** (étudiant et délégué 3A Gritec), **O. Gicquel** (enseignant-chercheur et directeur des formations), **E. Juvenspan** (étudiant et VP entreprise Forum), **P. Mayé** (étudiant et délégué 2A Gritec), **L. Pégorier** (DREV) **A. Rassat** (étudiant et président d'Impacts), **R. Richard** (étudiant et président du FIR) ;
- Les étudiantes et étudiants ayant travaillé sur le projet *Labels et partenariats*, dans le cadre du pôle *Transition écologique et sociale* :  
**L. Brossaud**, **P. Cosyn**, **R. Doste**, **M. Fontaine**, **J. Manon**, **A. Nguyen** ; **R. Richard** et **A. Thebault** ;
- Les experts sollicités par le GT, dont : **C. Hergott**, co-fondateur associé de Riposte verte, membre du comité de labellisation du label Lucie ; **A. Laurent** de Reclaim Finance, Responsable plaidoyer - France ; **A. Loiseau**, responsable du développement de l'expertise chez LBPAM ; **M. Perdriau**, senior consultant *Climate Change and Sustainability Services* au cabinet EY ; **N. Vantreese**, directeur adjoint de l'Engagement Citoyen à La Banque Postale.

(1) M. Kohler est doctorante au Laboratoire génie industriel / équipe de recherche économie durable. P. da Costa est professeur à CentraleSupélec et référent développement durable / transitions. Il est co-animateur du GT Partenariats et DD de CentraleSupélec.

# Sommaire

<b>01. Introduction</b> .....	6
<b>02. Quelques éléments généraux</b> .....	8
<b>03. Les clefs de lecture des certifications RSE</b> .....	10
<b>04. Focus sur les labels relatifs à la transition climatique</b> .....	12
<b>05. Conclusion</b> .....	15
<b>Annexe</b> .....	17
<b>Bibliographie</b> .....	18

Nos alumni,  
des modèles  
inspirants



Gabriela Belaïd  
Nathalie Birocheau  
Sophie Cahen  
Amélie Caudron  
Isabelle de Cremoux  
Corine Dubruel  
Delphine Ernotte Cunci  
Lætitia Gazel Anthoine  
Valérie Kniazeff  
Laurence Lafont  
Catherine MacGregor  
Aurore Malherbes  
Emmanuelle Mörch  
Carmen Munoz-Dormoy  
Sylvie Ouziel  
Sophie Proust  
Anne-Sophie Taillandier  
Virginie Wauquiez  
Sophie Zurquiyah  
et bien d'autres...

# 01

# Introduction

## Contexte

Cette étude est une synthèse des conclusions du groupe de travail (GT) *Partenariats et développement durable* de CentraleSupélec qui achevait la première phase de ses réflexions en avril 2024. Composé de membres du personnel parmi lesquels des enseignants-chercheurs, ainsi que d'étudiantes et étudiants, le GT s'est réuni pendant l'année universitaire 2023-2024 à cinq reprises (plus des réunions intercalaires).

L'objectif du GT était d'ouvrir un espace de dialogue et de réflexion, notamment avec les étudiantes et étudiants, et de co-construction d'outils de compréhension des engagements du monde socio-économique en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

## Objectifs de ce guide

Le paysage des labels RSE d'entreprise est aujourd'hui fragmenté et complexe. Dans ce contexte, il peut être difficile pour des jeunes actifs de comprendre la pertinence des stratégies déployées par leurs potentiels futurs recruteurs.

Aussi, **CentraleSupélec s'engage, grâce à ce guide, à apporter à ses étudiantes et étudiants des éléments de compréhension des performances climatiques des acteurs du monde professionnel.**

Le climat est en effet un axe RSE sur lequel CentraleSupélec a pris des engagements concrets avec une *Feuille de route climat* particulièrement ambitieuse en matière de réduction de ses émissions. C'est donc un périmètre sur lequel l'école

souhaite sensibiliser ses fournisseurs et partenaires, et pourra exiger un certain niveau d'engagement. En outre, grâce à ce guide, les étudiantes et étudiants peuvent faire plus facilement des choix alignés avec leurs ambitions professionnelles et leurs valeurs.

## Méthodes

Cette première version du guide est volontairement orientée **Climat** et n'a pas vocation à traiter de la RSE dans toutes ses dimensions.

Ce guide offre tout de même une grille de lecture générale permettant d'évaluer la pertinence des certifications RSE, et tente d'identifier les labels les plus pertinents pour estimer la maturité des entreprises en matière de climat.

## Plan

Ce document comporte cinq chapitres. Après cette introduction, le deuxième chapitre présente des éléments généraux relatifs à la démarche RSE. Son troisième chapitre traite plus spécifiquement des labels RSE existants et propose des critères pour juger leur fiabilité. Le quatrième chapitre utilise ces critères pour sélectionner et décrire des labels en matière de climat. Le guide se conclut sur des recommandations pour mieux identifier les acteurs du monde socio-économique s'engageant dans des démarches responsables, en complément de leur performance vis-à-vis des labels retenus.



# 02

## Quelques éléments généraux

### Définitions

La RSE est définie par la Commission européenne comme *“l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes”*<sup>(2)</sup>. Les **systèmes de certification RSE** sont des systèmes de mesure de la performance socio-environnementale d'une entreprise. Ces systèmes se déclinent aujourd'hui en une variété de formats (scores, classements, labels, notations). Dans la suite de ce document, nous utilisons les termes “certification” et “label” pour les désigner dans leur ensemble. Ces systèmes utilisent un ensemble de données collectées concernant les activités des entreprises et les comparent vis-à-vis d'un ensemble de critères. Ils peuvent avoir l'ambition d'être exhaustifs en matière de RSE ou se concentrer sur un périmètre donné (par exemple, le climat, la biodiversité) et peuvent noter des entreprises de tous secteurs ou se concentrer sur les problématiques liées à un secteur donné (par exemple, les labels spécifiques à l'agriculture)<sup>(3, 4)</sup>. Si les labels s'appliquent aussi à l'échelle de produits, nous nous concentrerons ici sur l'analyse des labels donnés aux entreprises “dans leur ensemble”. Les critères de sélection des labels que nous allons par la suite détailler restent pour autant pertinents quel que soit le périmètre d'application.

### Le marché des certifications RSE

Le concept de RSE est relativement récent et a pris une ampleur nouvelle dans les pays développés, lesquels ont de plus en plus conscience de la nécessité de modifier leurs modes de vie et de consommation. En conséquence, pour protéger leur légitimité à exercer leurs activités et répondre à une législation grandissante, les entreprises publient une quantité toujours croissante d'éléments relatifs à leur stratégie RSE<sup>(5, 6, 7, 8)</sup>.

Ces éléments sont difficilement mobilisables par les individus pour choisir où / quoi consommer. En effet, ceux-ci sont souvent noyés sous la quantité d'information disponible ou ne possèdent pas forcément les connaissances nécessaires pour en avoir une lecture critique<sup>(9, 10, 11)</sup>. De plus, force est de reconnaître que les informations fournies ne sont pas toujours fiables et complètes : les entreprises communiquant sur ces aspects peuvent omettre certains impacts négatifs ou limiter la qualité de l'information disponible<sup>(12, 13, 14, 15)</sup>, et celles reportant peu n'ont pas forcément une performance socio-environnementale moindre<sup>(16)</sup>.

Dans ce contexte, de nombreux acteurs privés essaient de capter ce besoin d'agrégation et de fiabilisation de l'information rendue disponible, et proposent des labels et scores pour mesurer les performances socio-environnementales des entreprises<sup>(17)</sup>. Ces certifications constituent aujourd'hui un élément incontournable des prises de décisions de consommation et d'investissement responsable<sup>(18)</sup>.

Ce nouveau marché connaît une prolifération d'acteurs<sup>(19)</sup>. Il est dérégulé, au sens où ces acteurs n'ont pas, à ce jour, de norme de conduite à suivre et utilisent différentes méthodologies pour garantir des informations reflétant fidèlement les performances RSE des entreprises<sup>(20, 21, 22)</sup>. Il en résulte que les nombreux scores et labels disponibles donnent des informations décorréliées, voire contradictoires<sup>(23, 24)</sup>.

Ce guide a donc pour objectif de donner aux lecteurs des clés pour reconnaître des labels et scores plus pertinents, en attendant davantage de régulation, notamment nationale et européenne.

- (2) Communication de la commission au parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions : Responsabilité sociale des entreprises: une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014.
- (3) Communication de la commission au parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions : Responsabilité sociale des entreprises: une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014.
- (4) Direction générale du Trésor, 'Rapport sur les labels RSE - accompagner les entreprises et donner confiance à leurs parties prenantes'.
- (5) Arvidsson and Dumay, 'Corporate ESG Reporting Quantity, Quality and Performance'.
- (6) Christofi, Christofi, and Sisaye, 'Corporate Sustainability'.
- (7) Hibbitt and Collison, 'Corporate Environmental Disclosure and Reporting Developments in Europe'..
- (8) Viscuso, 'Scrubbing the Books Green'.
- (9) Mooij, 'The ESG Initiative Industry; Vice or Virtue in the Adoption of Responsible Investment?'
- (10) Parguel, Benoît-Moreau, and Larceneux, 'How Sustainability Ratings Might Deter "Greenwashing"'.
- (11) Wegener, Labelle, and Jerman, 'Unpacking Carbon Accounting Numbers'.
- (12) Boiral, 'Sustainability Reports as Simulacra?'
- (13) Beattie, McInnes, and Fearnley, 'A Methodology for Analysing and Evaluating Narratives in Annual Reports'.
- (14) Bingler et al., 'Cheap Talk and Cherry-Picking'.
- (15) Delmas and Blass, 'Measuring Corporate Environmental Performance'.
- (16) Dremptic, Klein, and Zwergel, 'The Influence of Firm Size on the ESG Score'.
- (17) Parguel, Benoît-Moreau, and Larceneux, 'How Sustainability Ratings Might Deter "Greenwashing"'.
- (18) Escrig-Olmedo, Muñoz-Torres, and Fernandez-Izquierdo, 'Socially Responsible Investing'.
- (19) Siew, 'A Review of Corporate Sustainability Reporting Tools (SRTs)'.
- (20) Escrig-Olmedo, Muñoz-Torres, and Fernandez-Izquierdo, 'Socially Responsible Investing'.
- (21) Mooij, 'The ESG Initiative Industry; Vice or Virtue in the Adoption of Responsible Investment?'
- (22) Patara and Dhalla, 'Sustainability Reporting Tools'.
- (23) Chatterji et al., 'Do Ratings of Firms Converge?'
- (24) Christensen, Serafeim, and Sikochi, 'Why Is Corporate Virtue in the Eye of The Beholder?'



# 03

## Les clefs de lecture des labels RSE

### Critères de qualité

Plusieurs acteurs majeurs et chercheurs proposent des critères pour s'assurer de la fiabilité des systèmes de notations, notamment l'organisme ISO<sup>(25)</sup>, l'ADEME<sup>(26)</sup>, France stratégie<sup>(27)</sup> et Windolph et al<sup>(28)</sup>. Ces critères ont été confirmés par différents professionnels du secteur lors d'interviews menées par le groupe d'étudiantes et étudiants ayant travaillé sur le projet *Labels et partenariats*<sup>(29)</sup>. Un résumé des différents axes d'évaluations des systèmes proposés par ces acteurs est présenté en Figure 1 qui n'a pas vocation à être exhaustif mais à présenter les éléments clés et communs aux différentes analyses. Les points soulevés par ces quatre acteurs peuvent se regrouper en deux axes :

- **La fiabilité** : le système de notation proposé fournit des informations conformes à la réalité des efforts de l'entreprise ;
- **L'ambition** : le système de notation proposé met en valeur des efforts dont l'amplitude est cohérente vis-à-vis des problématiques RSE abordées.

Ces axes se déclinent en sous-points, accompagnés des meilleures pratiques pour valider chacun des critères.

Les critères essentiels sont aujourd'hui la **transparence**, le **dépassement du cadre légal** et le **principe d'amélioration continue** :

- La transparence permet de s'assurer de la cohérence du système de notation avec les enjeux RSE identifiés ;
- Le dépassement du cadre légal est essentiel pour que le score mesure effectivement des initiatives volontaires ;
- Le principe d'amélioration continue

permet de s'assurer que le système pousse les entreprises vers l'excellence.

CentraleSupélec encourage les étudiantes et étudiants à retenir plus spécifiquement ces critères considérés comme des minima essentiels d'engagements des entreprises.

### Fiabilité

#### 1 TRANSPARENCE

L'organisme qui décerne le label est transparent à minima sur les critères retenus et éventuellement la fonction d'agrégation.

#### 2 INDÉPENDANCE

L'organisme qui décerne le label n'a pas de lien économique avec l'entreprise labellisée.

#### 3 VÉRIFICATION

Les données fournies par l'entreprise ne sont pas uniquement déclaratives (audits, documents justificatifs).

### Ambition

#### 1 DÉPASSEMENT DU CADRE LÉGAL

Les exigences vont au-delà de ce qui est exigé par la loi.

#### 2 AMÉLIORATION CONTINUE

Les exigences sont revues à la hausse à intervalles réguliers.

#### 3 NON COMPENSATION

Il n'est pas possible de compenser une mauvaise performance sur un critère par une bonne performance sur un autre.

#### 4 CARACTÈRE ABSOLU

Les niveaux d'exigence sont dérivés d'objectifs scientifiques ou d'accords mondiaux, et non pas de la distribution actuelle de la performance des entreprises sur le sujet.

Figure 1 - Résumé sélectif des différents critères majeurs soulevés par ISO 26000<sup>(30)</sup>, l'ADEME<sup>(31)</sup>, France Stratégie<sup>(32)</sup> et Windolph et al<sup>(33)</sup> pour noter les systèmes de notations RSE

D'autres critères restent importants à prendre en compte :

- **L'indépendance** : certains organismes certifiants dépendent financièrement des entreprises notées. Si cette dépendance ne cause pas forcément une ingérence, elle appelle une vigilance particulière<sup>(34)</sup> ;
- **La vérification** : tous les labels et scores ne vérifient pas les données déclaratives fournies par les entreprises. Les fausses déclarations sont courantes et affectent l'attribution des certifications<sup>(35)</sup> ;
- **La non-compensation** : en matière de RSE, tous les axes doivent être explorés en parallèle. Une bonne performance sur un axe social ne peut donc pas permettre aux entreprises de compenser des manquements environnementaux, et vice-versa. De nombreuses méthodologies acceptent pourtant ce genre de stratégies<sup>(36)</sup> ;
- **Le caractère absolu** : de nombreuses certifications récompensent simplement les entreprises pour une performance supérieure à leur secteur. Il est pourtant essentiel de considérer plutôt des éléments scientifiques tangibles, tels que les limites planétaires, pour mesurer la performance réelle du tissu économique.<sup>(37)</sup>

## La maturité de l'écosystème vis-à-vis des critères

Ces critères permettent d'appréhender simplement la qualité d'un score / label RSE : un score ne respectant pas plusieurs critères énoncés ci-dessus n'est peut-être pas une source d'information fiable ou suffisante pour orienter ses choix professionnels. Pour nuancer, il est important de souligner

que certains de ces critères ne sont pas binaires. Par exemple, les labels peuvent être partiellement transparents en dévoilant leurs critères, mais pas la façon dont ils agrègent les différentes mesures. De plus, il est important de noter qu'à l'heure actuelle, et à notre connaissance, aucun score ne respecte l'intégralité des exigences ci-dessus (tableau 1 en annexe). Le critère de transparence est particulièrement problématique, comme souligné par la littérature scientifique<sup>(38)</sup>. Ces critères ne peuvent donc pas être appliqués de façon stricte et il revient à chacun de choisir ses sources d'informations parmi plusieurs options avec leurs qualités et leurs défauts. Il arrive aussi que les labels répondant au plus grand nombre de critères ne soient pas exploitables en pratique. C'est le cas notamment quand la certification est décernée à un nombre trop faible d'entreprises, ou que toutes les entreprises ont une performance similaire. Si ces considérations ne doivent pas éclipser celles sur le sérieux et l'ambition des notations, elles peuvent constituer des facteurs limitant pour l'utilisation du score considéré.

(25) ISO - ISO 26000 - Social Responsibility

(26) ADEME, 'Avis de l'ADEME Sur Labels Environnementaux'.

(27) France Stratégie, 'Labels RSE. Propositions pour des labels RSE sectoriels destinés aux TPE, PME et ETI'.

(28) Windolph, 'Assessing Corporate Sustainability Through Ratings: Challenges and Their Causes'.

(29) Doste et al., 'Guide des labels et critères RSE'.

(30) ISO - ISO 26000 - Social Responsibility'.

(31) ADEME, 'Avis de l'ADEME Sur Labels Environnementaux'.

(32) France Stratégie, 'Labels RSE. Propositions pour des labels RSE sectoriels destinés aux TPE, PME et ETI'.

(33) Windolph, 'Assessing Corporate Sustainability Through Ratings: Challenges and Their Causes'.

(34) Windolph, 'Assessing Corporate Sustainability Through Ratings: Challenges and Their Causes'.

(35) Callery and Perkins, 'Detecting False Accounts in Intermediated Voluntary Disclosure'.

(36) Escrig-Olmedo et al., 'Lights and Shadows on Sustainability Rating Scoring'.

(37) Nikolaou and Tsalis, 'A Framework to Evaluate Eco- and Social-Labels for Designing a Sustainability Consumption Label to Measure Strong Sustainability Impact of Firms/Products'.

(38) Windolph, 'Assessing Corporate Sustainability Through Ratings: Challenges and Their Causes'.



# Focus sur les labels relatifs à la transition climatique

## La pertinence

Si la RSE doit être abordée de façon holistique, la transition climatique est un élément de préoccupation grandissant et dominant, particulièrement parmi les jeunes générations. C'est aussi une des thématiques RSE sur laquelle les entreprises publient le plus d'information et le plus de labels coexistent.

Sur la base des critères identifiés ci-dessus, l'école a donc fait un travail d'identification des labels les plus pertinents sur la question de la performance climatique des entreprises et invite ses étudiantes et étudiants à y être particulièrement attentifs dans le cadre de leur parcours professionnel.

## Le processus

Pour ce faire, l'école a suivi un processus systématique décrit dans la Figure 2.

Dans un premier temps, sur la base des engagements climatiques pris en interne, l'école a défini des exigences d'action minimale qu'elle souhaiterait généraliser parmi ses parties prenantes. Ces critères d'actions sont :

- **La réalisation d'au moins un bilan de gaz à effet de serre** (dit de référence, couvrant les émissions directes et indirectes) ;
- **La définition d'une trajectoire de réduction des émissions** de référence a minima à court terme et alignée avec les ordres de grandeurs nécessaires pour atteindre les accords de Paris ;
- **La transparence** sur les niveaux d'émissions et leur évolution.

Sur cette base, l'école a identifié l'ensemble des systèmes de notations qui prennent en compte ces critères, au moins partiellement. À l'issue de cette étape, un ensemble de 17 scores et labels potentiels ont été identifiés. Ces 17 scores et labels ont été passés au crible des critères identifiés ci-dessus. Les systèmes opaques, se limitant au cadre légal ou ne revoyant pas leurs exigences à la hausse ont été écartés en amont. Le tableau 1, en annexe, présente les certifications et notations identifiées et leurs performances vis-à-vis des critères identifiés. 11 certifications ont notamment été écartées sur le critère de transparence et une vis-à-vis du critère d'amélioration continue. Aucune des cinq certifications restantes ne valide les quatre critères restants d'indépendance, de vérification des données, de non-compensation et de caractère absolu. CentraleSupélec a ensuite collecté les données publiques disponibles sur les notations sur un échantillon de partenaires vis-à-vis des cinq scores restants. Cette étude a mis en avant que les labels BCorp et les scores de Refinitiv et Standard's & Poors étaient respectivement trop peu attribués ou avaient une variance trop faible pour être exploitables.

**Les deux labels restants à l'issue de ce processus sont les labels du CDP et de SBTi, identifiés comme répondant aux critères d'analyse et étant suffisamment représentés dans l'écosystème de CentraleSupélec.**



Figure 2 - Processus suivi pour le choix de labels relatifs au climat recommandés par l'école

## Description des labels retenus

### Carbon Disclosure Project (CDP) climate change score.

Le CDP est une association qui gère une plateforme de reporting environnemental volontaire pour les entreprises<sup>(39)</sup>.

La plateforme leur permet de remplir sur demande plusieurs questionnaires annuels qui traitent respectivement de leur gestion des enjeux climatiques, de l'eau, des forêts et des déchets plastiques<sup>(40)</sup>. Pionnière du secteur, l'association possède aujourd'hui une base de données sur les actions RSE qui fait référence dans le monde scientifique et privé<sup>(41)</sup>. Le score CDP a pour but d'évaluer la transparence et la pertinence des mesures prises par les entreprises sur la base de leur réponse à un questionnaire. Un score (représenté par une lettre) est attribué à chaque entreprise pour refléter son niveau de maturité :

- **Une entreprise notée A ou A-** montre un niveau élevé de connaissance et d'intégration des enjeux à la stratégie de l'entreprise élevé ;
- **Une entreprise notée B ou B-** traduit une structure adéquate de management des enjeux abordés ;
- **Une entreprise notée C ou C-** traduit une connaissance du sujet sans entrer dans sa gestion ;
- **Une entreprise notée D** réalise le strict minimum de transparence en répondant au questionnaire sans pour autant montrer de connaissance ou de vision ;
- **Une entreprise n'apportant pas de réponse au questionnaire se voit attribuer la note F.**

Les critères explorés par le questionnaire relatif au changement climatique couvrent le calcul des émissions (qualité de l'analyse et transparence), la structure de gouvernance des enjeux en interne, la connaissance de la gestion des risques

(39) About CDP.

(40) What CDP Does - CDP.

(41) What CDP Does - CDP.

et des opportunités liés à la transition climatique, et les objectifs de réduction des émissions et leur réalisation<sup>(42)</sup>. Si le score du CDP brille par la transparence de sa méthodologie et des données collectées, et par son indépendance et l'application du principe d'amélioration continue, les entreprises peuvent y compenser une mauvaise performance sur un critère par un autre critère, et les données déclarées par les entreprises ne sont pas vérifiées par un tiers. Ainsi, une entreprise qui a une structure de gouvernance mature sur les sujets climatiques mais pas d'objectif de réduction aligné avec les accords de Paris peut avoir une note honorable (c'est le cas de Total-Energies avec la note de A-) <sup>(43)</sup>. En outre, une entreprise peut surestimer sa réduction d'émissions réelles en ne déclarant qu'une partie de ses émissions (Apple en a par exemple été soupçonné) <sup>(44)</sup>.

## Science based target initiative certification (SBTi)

SBTi est une association qui propose des standards d'objectifs de réduction d'émissions pour les entreprises cohérents avec les accords de Paris et audite les objectifs choisis par les entreprises vis-à-vis de ces standards<sup>(45)</sup>.

Si les standards proposés par SBTi sont aujourd'hui encore quelque peu controversés dans les communautés scientifiques<sup>(46, 47, 48)</sup>, ils restent dans l'ensemble cohérents avec les efforts nécessaires en ordre de grandeur, notamment sur les émissions directes. Et force est de constater l'ampleur unique de cette initiative (3800 entreprises ont promis ou mis en place des objectifs validés par l'organisation).

Par ailleurs, ces standards sont sectoriels et prennent donc en compte la contribution individuelle de chaque secteur à l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre ainsi que les différentes options de réduction des émissions disponibles<sup>(49)</sup>.

Il est essentiel de différencier plusieurs niveaux d'ambition dans le cadre de ce label :

- Les entreprises dont **les objectifs sont construits** et ont été **audités** par SBTi ("Target set") ;
- Les entreprises ayant **déclaré leur objectif** d'obtenir le label SBTi ("Committed") ;
- Les entreprises ambitionnant de réduire leurs émissions à **court terme** (2030, de l'ordre de 50%) ("Near term target") ;
- Les entreprises ambitionnant de réduire leurs émissions à **long terme** (2050, de l'ordre de 90%) ("Long term target").

Les entreprises peuvent voir leur label "Committed" révoqué si elles ne soumettent pas leur proposition d'objectifs dans le temps imparti<sup>(50)</sup>. Dans le cas d'entreprises auditées ("Target set"), le label délivré répond partiellement aux manquements du score de CDP : une entreprise labellisée par SBTi aura forcément des objectifs de réduction des émissions de sa chaîne de valeur alignés avec les accords de Paris (Total-Energies n'est pas labellisée par SBTi<sup>(51)</sup>). SBTi vérifie également les critères de transparence, de dépassement du cadre légal et d'amélioration continue utilisés par l'école. En revanche, il faut noter que l'association SBTi n'est pas complètement indépendante financièrement des entreprises que la structure labellise<sup>(52)</sup>. Et, tout comme le CDP, elle se base sur des données déclaratives non auditées<sup>(53)</sup>.

Finalement, la principale limite de SBTi à garder en tête est que la structure n'audite que les objectifs de réduction de l'entreprise et non sa capacité ou sa stratégie pour les atteindre. Elle ne vérifie par ailleurs les niveaux d'émissions déclarés que tous les cinq ans. Ainsi, il est probable que des entreprises certifiées manquent leurs objectifs<sup>(54,55)</sup>. Le score du CDP est donc également complémentaire à ce label, puisqu'il atteste d'une forme de sérieux dans le management et permet de limiter les risques de choisir une entreprise certifiée par SBTi mais qui n'a pas l'intention d'atteindre ses objectifs.

# 05

## Conclusion

Pour juger du sérieux de l'engagement d'une entreprise pour le climat, cette étude suggère de s'intéresser de manière conjointe :

- **Au score CDP** pour comprendre le niveau de maturité de l'entreprise sur le sujet et à quel point les enjeux climatiques sont intégrés dans la stratégie de l'entreprise ;
- **Au label SBTi** pour s'assurer que ses structures managériales sont utilisées pour mener à bien des projets alignés avec la science climatique.

La conjonction de ces deux éléments permet de s'assurer que la structure est consciente et déterminée à faire sa part dans un contexte de changement climatique. Si ces deux labels sont relativement répandus, en particulier parmi les grands groupes, ils le sont moins chez les ETI et PME qui sont généralement moins exposées à l'avis du public et peuvent avoir un budget moindre à allouer à la gestion formelle des enjeux socio-environnementaux et à l'obtention de labels<sup>(56)</sup>. **Les structures plus petites ne doivent donc pas être pénalisées a priori, même si elles ne répondent pas à ces exigences.**

Pour celles-ci, il convient de vérifier que leurs ambitions sont au moins aussi importantes que celles des scores et labels nommés. De plus, le label SBTi propose des targets plus simples à atteindre pour les plus petites entreprises<sup>(57)</sup>. Selon les professionnels contactés par le groupe de travail, il n'est pas rare de trouver des petites et moyennes entreprises non labellisées plus ambitieuses que celles ayant obtenu le label<sup>(58)</sup>. **Enfin, si le CDP édite des questionnaires spécifiques pour les collectivités et villes, les autres organisations étatiques**

**et les associations restent exclues du périmètre d'analyse du CDP et de SBTi.**

Pour conclure, questionnez les limites des scores évoquées ci-dessus, éventuellement à l'aide des rapports RSE disponibles sur les sites d'entreprise, et du détail des réponses des entreprises aux questionnaires du CDP (disponibles en ligne après avoir créé un compte gratuit) : Quels sont les plans d'actions de réduction prévus ? L'entreprise s'assure-t-elle que ces plans d'actions sont suffisants pour atteindre les objectifs ? Quelles sont les prochaines initiatives pour renforcer la stratégie climatique de l'entreprise ? Etc.

Ce document vise à outiller les étudiantes et étudiants de CentraleSupélec pour qu'ils puissent prendre des décisions plus éclairées sur leurs futurs employeurs. Il propose notamment des clefs de lecture pour analyser les labels et scores RSE relatifs aux enjeux climatiques et écarter tout label ou score qui n'apportent pas de garantie suffisante. Ces clefs de lecture ont été appliquées aux enjeux climat pour mettre en avant deux labels (CDP et SBTi) qui constituent aujourd'hui la source d'information la plus fiable et

(42) 'CDP Scores Explained - CDP'.

(43) CDP - Search and view past CDP responses

(44) Inside climate news, 'Apple Goes a Step Too Far in Claiming a Carbon Neutral Product, a New Report Concludes'

(45) SBTi - 'How It Works - Science Based Targets Initiative'.

(46) Tilsted et al., 'Corporate Climate Futures in the Making'.

(47) Bjørn, Lloyd, and Matthews, 'From the Paris Agreement to Corporate Climate Commitments'.

(48) Faria and Labutong, 'A Description of Four Science-Based Corporate GHG Target-Setting Methods'.

(49) SBTi, 'How It Works - Science Based Targets Initiative'.

(50) SBTi, 'Target Dashboard - Science Based Targets Initiative'.

(51) SBTi, Target Dashboard

(52) SBTi, 'How We Are Funded - Science Based Targets Initiative'.

(53) SBTi, 'How It Works - Science Based Targets Initiative'.

(54) Next climate institute, Carbon Market Watch, 'Corporate Climate Responsibility Monitor - 2023'.

(55) Peeters, Buijtendijk, and Eijgelaar, 'KLM, Science-Based Targets, and the Paris Agreement. Expert Report'.

(56) Hourneaux et al., 'The Use of Environmental Performance Indicators and Size Effect'.

(57) 'The Net-Zero Standard - Science Based Targets Initiative'.

(58) Doste et al., 'Guide des labels et critères RSE'.

pertinente pour juger du sérieux de la stratégie climat d'une entreprise. **Leurs limites ont été soulignées pour permettre aux lecteurs de garder un regard critique.** Un bilan des scores CDP et labels SBTi obtenus en date de mai 2024 par les partenaires 2023-2024 de CentraleSupélec est par ailleurs **mis à disposition de ses étudiantes et étudiants.**

**Nous invitons le lecteur à faire preuve de nuance** : si certaines entreprises n'ont pas les labels examinés, ce n'est pas forcément signe d'une absence de réflexion sur les critères abordés pour ces labels.

**En conséquence, il convient de laisser aux institutions, organismes et entreprises la possibilité d'expliquer la raison de cette non-obtention.** Nous sommes conscients des risques de greenwashing et nous proposons donc de lire ces éléments de justification au regard des prismes de caractérisation du greenwashing proposés par Nemes et al<sup>(59)</sup> et Lyon et al<sup>(60)</sup>. Ces éléments devraient permettre au lecteur d'identifier des acteurs ayant une approche sérieuse, quel que soit leur niveau de maturité actuel.

Le GT poursuivra ses travaux dans les mois à venir avec l'objectif de poursuivre et mettre à jour cette étude, pour couvrir progressivement d'autres axes que celui du changement climatique, et d'encourager les entreprises et institutions à communiquer sur les engagements et leurs scores et labellisations du CDP et SBTi lors des prochains forums ou sur Jobteaser, la plateforme de centralisation des offres de stages et de premiers emplois de CentraleSupélec.

(59) Nemes et al., 'An Integrated Framework to Assess Greenwashing'.

(60) Lyon and Montgomery, 'The Means and End of Greenwash'.



# Annexe

**TABLEAU 1**

**Résumé de la performance des différentes certifications retenues vis-à-vis des critères choisis (mai 2024)**

Label/Score	Transparence	Dépassement du cadre légal	Amélioration continue	Indépendance	Vérification	Non compensation	Caractère absolu	Source
FTSE global Climate Index Series	PARTIAL	✓	✓	✓	✗	✗	✗	👉
MSCI Climate Indexes	PARTIAL	✓	✓	✓	✗	✗	✗	👉
REFINITIV	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	👉
SUSTAINALYTICS	PARTIAL	✓	✓	✓	✗	NA	✓	👉
Moody's	✗	✓	✓	✓	✗	NA	✗	👉
Standard & Poor's	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	👉
Sustainable Fitch	PARTIAL	✓	✓	✓	✗	✗	PARTIAL	👉
ISS ESG	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✗	👉
Bloomberg	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✗	👉
Ecovadis	PARTIAL	✓	✓	✗	✓	PARTIAL	PARTIAL	👉
Label engagé RSE et labels sectoriels associés	PARTIAL	✓	✓	✗	✓	✗	✗	👉
Label Lucy 26000	PARTIAL	✓	✓	✓	✓	✗	✗	👉
Label LUCIE positive	PARTIAL	✓	✓	✓	✓	✗	✓	👉
BCorp	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✗	👉
Just capital	✓	✓	✗	✓	✗	✗	✗	👉
CDP	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	👉
Science Based targets	✓	✓	✓	✗	✗	NA	✓	👉

# Bibliographie

**'About CDP'**. Accessed 17 May 2024.

<https://www.cdp.net/en/info/about-us>.

**ADEME**. 'Avis de l'ADEME Sur Labels Environnementaux'.

ADEME, November 2018.

<https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/1043-avis-de-l-ademe-sur-labels-environnementaux.html>.

**Arvidsson, Susanne, and John Dumay**. 'Corporate ESG Reporting Quantity, Quality and Performance: Where to Now for Environmental Policy and Practice?' *Business Strategy and the Environment* 31, no. 3 (2022): 1091-1110. <https://doi.org/10.1002/bse.2937>.

**Beattie, Vivien, Bill McInnes, and Stella Fearnley**.

'A Methodology for Analysing and Evaluating Narratives in Annual Reports: A Comprehensive Descriptive Profile and Metrics for Disclosure Quality Attributes'. *Accounting Forum* 28, no. 3 (September 2004): 205-36. <https://doi.org/10.1016/j.accfor.2004.07.001>.

**Bingler, Julia Anna, Mathias Kraus, Markus Leippold, and Nicolas Webersinke**. 'Cheap Talk and Cherry-Picking: What ClimateBert Has to Say on Corporate Climate Risk Disclosures'. *Finance Research Letters* 47 (1 June 2022): 102776. <https://doi.org/10.1016/j.frl.2022.102776>.

**Bjørn, Anders, Shannon Lloyd, and Damon Matthews**.

'From the Paris Agreement to Corporate Climate Commitments: Evaluation of Seven Methods for Setting "Science-Based" Emission Targets'. *Environmental Research Letters* 16, no. 5 (1 May 2021): 054019. <https://doi.org/10.1088/1748-9326/abe57b>.

**Boiral, Olivier**. 'Sustainability Reports as Simulacra? A Counter-Account of A and A+ GRI Reports'. *Accounting, Auditing & Accountability Journal* 26, no. 7 (16 September 2013): 1036-71. <https://doi.org/10.1108/AAAJ-04-2012-00998>.

**Callery, Patrick J., and Jessica Perkins**. 'Detecting False Accounts in Intermediated Voluntary Disclosure'. *Academy of Management Discoveries* 7, no. 1 (March 2021): 40-56. <https://doi.org/10.5465/amd.2018.0229>.

**Carbon Market Watch**. 'Corporate Climate Responsibility Monitor - 2023'. Accessed 2 April 2024. <https://carbonmarketwatch.org/campaigns/ccrm-2023/>.

**'CDP Scores Explained - CDP'**. Accessed 17 May 2024. <https://www.cdp.net/en/scores/cdp-scores-explained>.

**Chatterji, Aaron K., Rodolphe Durand, David I. Levine, and Samuel Touboul**. 'Do Ratings of Firms Converge? Implications for Managers, Investors and Strategy Researchers'. *Strategic Management Journal* 37, no. 8 (2016): 1597-1614. <https://doi.org/10.1002/smj.2407>.

**Christensen, Dane M., George Serafeim, and Anywhere Sikochi**. 'Why Is Corporate Virtue in the Eye of The Beholder? The Case of ESG Ratings'. *The Accounting Review* 97, no. 1 (1 January 2022): 147-75. <https://doi.org/10.2308/TAR-2019-0506>.

**Christofi, Andreas, Petros Christofi, and Seleshi Sisaye**.

'Corporate Sustainability: Historical Development and Reporting Practices'. *Management Research Review* 35, no. 2 (1 January 2012): 157-72. <https://doi.org/10.1108/01409171211195170>.

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS**

**Responsabilité sociale des entreprises: une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014 (2011)**. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52011DC0681>.

**Delmas, Magali, and Vered Doctori Blass**. 'Measuring Corporate Environmental Performance: The Trade-Offs of Sustainability Ratings'. *Business Strategy and the Environment* 19, no. 4 (2010): 245-60. <https://doi.org/10.1002/bse.676>.

**Direction générale du Trésor**. 'Rapport sur les labels RSE - accompagner les entreprises et donner confiance à leurs parties prenantes', 18 February 2021. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2021/02/18/rapport-sur-les-labels-rse-accompagner-les-entreprises-et-donner-confiance-a-leurs-parties-prenantes>.

**Doste, Raphaël, Raphaël Richard, Jules Manon, Paul Cosyn, Lilou Brossaud, Margot Fontaine, Agathe Nguyen, and Aurélien Thébault**. 'Guide des labels et critères RSE'. Rapport de projet de deuxième année d'école d'ingénieur. CentraleSupélec, April 2024.

**Drempetic, Samuel, Christian Klein, and Bernhard Zwergel**. 'The Influence of Firm Size on the ESG Score: Corporate Sustainability Ratings Under Review'. *Journal of Business Ethics* 167, no. 2 (1 November 2020): 333-60. <https://doi.org/10.1007/s10551-019-04164-1>.

**Escrig-Olmedo, Elena, María Muñoz-Torres, and María Fernández-Izquierdo**. 'Socially Responsible Investing: Sustainability Indices, ESG Rating and Information Provider Agencies'. *International Journal of Sustainable Economy* 2 (1 January 2010): 442-61. <https://doi.org/10.1504/IJSE.2010.035490>.

**Escrig-Olmedo, Elena, María Jesús Muñoz-Torres, María Ángeles Fernández-Izquierdo, and Juana María Rivera-Lirio**. 'Lights and Shadows on Sustainability Rating Scoring'. *Review of Managerial Science* 8, no. 4 (October 2014): 559-74. <https://doi.org/10.1007/s11846-013-0118-0>.

**Faria, Pedro Cabral Santiago, and Nicole Labutong**. 'A Description of Four Science-Based Corporate GHG Target-Setting Methods'. *Sustainability Accounting, Management and Policy Journal* 11, no. 3 (1 January 2019): 591-612. <https://doi.org/10.1108/SAMPJ-03-2017-0031>.

**Hibbitt, Chris, and David Collison**. 'Corporate Environmental Disclosure and Reporting Developments in Europe'. *Social and Environmental Accountability Journal*, 1 January 2004. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/0969160X.2004.9651708>.

**Hourneaux, Flavio, Hermann Atila Hrdlicka, Claudia Maffini Gomes, and Isak Kruglianskas.** 'The Use of Environmental Performance Indicators and Size Effect: A Study of Industrial Companies'. *Ecological Indicators* 36 (January 2014): 205-12. <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2013.07.009>.

**ISO.** 'ISO - ISO 26000 – Social Responsibility', 15 October 2021. <https://www.iso.org/iso-26000-social-responsibility.html>.

**Junior, Renzo Mori, Peter J. Best, and Julie Cotter.** 'Sustainability Reporting and Assurance: A Historical Analysis on a World-Wide Phenomenon'. *Journal of Business Ethics* 120, no. 1 (March 2014): 1-11. <https://doi.org/10.1007/s10551-013-1637-y>.

**'Labels RSE. Propositions pour des labels RSE sectoriels destinés aux TPE, PME et ETI'.** Accessed 16 May 2024. <https://www.strategie.gouv.fr/publications/labels-rse-propositions-labels-rse-sectoriels-de-stines-aux-tpe-pme-eti>.

**Lyon, Thomas P., and A. Wren Montgomery.** 'The Means and End of Greenwash'. *Organization & Environment* 28, no. 2 (June 2015): 223-49. <https://doi.org/10.1177/1086026615575332>.

**Mooij, Stephanie.** 'The ESG Initiative Industry; Vice or Virtue in the Adoption of Responsible Investment?' SSRN Electronic Journal, 2017. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2960869>.

**Nemes, Noémi, Stephen J. Scanlan, Pete Smith, Tone Smith, Melissa Aronczyk, Stephanie Hill, Simon L. Lewis, A. Wren Montgomery, Francesco N. Tubiello, and Doreen Stabinsky.** 'An Integrated Framework to Assess Greenwashing'. *Sustainability* 14, no. 8 (January 2022): 4431. <https://doi.org/10.3390/su14084431>.

**Nikolaou, Ioannis E., and Thomas Tsalis.** 'A Framework to Evaluate Eco- and Social-Labels for Designing a Sustainability Consumption Label to Measure Strong Sustainability Impact of Firms/Products'. *Journal of Cleaner Production* 182 (1 May 2018): 105-13. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2018.02.042>.

**Parguel, Béatrice, Florence Benoît-Moreau, and Fabrice Larceneux.** 'How Sustainability Ratings Might Deter "Greenwashing": A Closer Look at Ethical Corporate Communication'.

**Journal of Business Ethics** 102, no. 1 (August 2011): 15-28. <https://doi.org/10.1007/s10551-011-0901-2>.

**Patara, Saveena, and Rumina Dhalla.** 'Sustainability Reporting Tools: Examining the Merits of Sustainability Rankings'. *Journal of Cleaner Production* 366 (September 2022): 132960. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2022.132960>.

**Peeters, Paul, Harald Buijendijk, and Eke Eijgelaar.** 'KLM, Science-Based Targets, and the Paris Agreement. Expert Report', 4 December 2023. <https://pure.bas.nl/en/publications/klm-science-based-targets-and-the-paris-agreement-expert-report>.

**Penn Center for Science, Sustainability, and the Media.** 'Apple Goes a Step Too Far in Claiming a Carbon Neutral Product, a New Report Concludes'. Accessed 17 May 2024. <https://web.sas.upenn.edu/pcssm/news/apple-goes-a-step-too-far-in-claiming-a-carbon-neutral-product-a-new-report-concludes/>.

**Science Based Targets Initiative.** 'How It Works - Science Based Targets Initiative'. Accessed 17 May 2024. <https://sciencebasedtargets.org/how-it-works>.

**Science Based Targets Initiative.** 'How We Are Funded - Science Based Targets Initiative'. Science Based Targets Initiative. Accessed 17 May 2024. <https://sciencebasedtargets.org/about-us/funders>.

**Science Based Targets Initiative.** 'Target Dashboard - Science Based Targets Initiative'. Accessed 17 May 2024. <https://sciencebasedtargets.org/target-dashboard>.

**Science Based Targets Initiative.** 'The Net-Zero Standard - Science Based Targets Initiative'. Science Based Targets Initiative. Accessed 17 May 2024. <https://sciencebasedtargets.org/net-zero>.

**Siew, Renard Y.J.** 'A Review of Corporate Sustainability Reporting Tools (SRTs)'. *Journal of Environmental Management* 164 (December 2015): 180-95. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2015.09.010>.

**Tilsted, Joachim Peter, Ellen Palm, Anders Bjørn, and Jens Friis Lund.** 'Corporate Climate Futures in the Making: Why We Need Research on the Politics of Science-Based Targets'. *Energy Research & Social Science* 103 (September 2023): 103229. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2023.103229>.

**Viscuso, Michael J.** 'Scrubbing the Books Green: A Temporal Evaluation of Corporate Environmental Disclosure Requirements'. *Delaware Journal of Corporate Law* 32 (2007): 879.

**Wegener, Matthew, Réal Labelle, and Lambert Jerman.** 'Unpacking Carbon Accounting Numbers: A Study of the Commensurability and Comparability of Corporate Greenhouse Gas Emission Disclosures'. *Journal of Cleaner Production* 211 (February 2019): 652-64. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2018.11.156>.

**'What CDP Does - CDP'.** Accessed 17 May 2024. <https://www.cdp.net/en/info/about-us/what-we-do>.

**Windolph, Sarah Elena.** 'Assessing Corporate Sustainability Through Ratings: Challenges and Their Causes'. *Journal of Environmental Sustainability* 1, no. 1 (2011). <https://doi.org/10.14448/jes.01.0005>.



CentraleSupélec

université  
PARIS-SACLAY

[centralesupelec.fr](https://centralesupelec.fr)

